



PRÉFET DE PARIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet
Service de la coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

Affaire suivie par Secteur élections et affaires générales
Tél : 01 82 52 44 37
Mel : pref-elections@paris.gouv.fr

INFORMATION AUX CANDIDATS

OBJET : Commission de propagande et protection vaccinale pour l'élection législative partielle dans la 15^{ème} circonscription de Paris des 30 mai et 6 juin 2021

I) Commission de propagande

- Si vous souhaitez une validation de votre propagande, la date et heure limite pour remettre un échantillon de cinq exemplaires de bulletin de vote, cinq exemplaires de profession de foi à la commission de propagande est **le jeudi 6 mai 2021, 18 heures** ;

La commission de propagande de conseil examinera ces documents lors d'une session unique prévue le **vendredi 7 mai 2021** à partir de 14 heures. Les candidats ou leurs représentants doivent prendre rendez-vous auprès du bureau des élections s'ils souhaitent y assister ;

- **La date et heure limites de dépôt des circulaires et bulletins de vote des candidats auprès de la commission de propagande sont fixées au mercredi 19 mai 2021, à 12 heures** ;

La commission de propagande se réunira **à cette même date, à partir de 12 heures** ;

- L'arrêté du 4 mai 2017 fixe les tarifs maxima de remboursement des frais d'impression et d'affichages des documents électoraux pour les élections législatives partielles ayant lieu jusqu'au prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale ;
- La commission n'assure pas l'envoi des circulaires qui ne sont pas conformes aux articles R.27 et R.29 et des bulletins de vote qui ne sont pas conformes aux articles L 52-3 et R 30 du Code électoral ;

II) Protection vaccinale

- En raison du contexte sanitaire actuel, il est proposé aux assesseurs participant à ce scrutin d'être vaccinés (première injection), s'ils le souhaitent. A cette fin, il vous est demandé de nous transmettre leurs coordonnées par retour de mail au plus tard le jeudi 6 mai 2021 en indiquant leur nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone et adresse mail.

III) Tirage au sort

- Le tirage au sort en vue de l'attribution des emplacements d'affichage se tiendra en préfecture vendredi 7 mai 2021 à 18 heures 30. Les candidats souhaitant assister au tirage au sort ou à y être représentés sont invités à s'inscrire auprès du bureau des élections avant le **jeudi 6 mai 2021, 18 heures**.

- Pour toute question ou prise de rendez-vous :

01 82 52 44 37 ou 01 82 52 44 36

pref-elections@paris.gouv.fr

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Elections>